

**RECAPITULATIF DES DEROGATIONS A LA MISE EN OEUVRE DE LA PROCEDURE DE SELECTION OU DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE**

CONSIDERATIONS DE FAIT ET DE DROIT JUSTIFIANT LA DEROGATION (article L2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques)

n° de référence	Cas d'ouvertures
1	Une seule personne est en droit d'occuper la dépendance du domaine public en cause
2	Le titre d'occupation est délivré à une personne publique dont la gestion est soumise à la surveillance directe de l'autorité compétente ou à une personne privée sur les activités de laquelle l'autorité compétente est en mesure d'exercer un contrôle étroit
3	Une première procédure de sélection s'est avérée infructueuse ou une publicité suffisante pour permettre la manifestation d'un intérêt pertinent est demeurée sans réponse
4	Les caractéristiques particulières de la dépendance, géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'exploitation ou d'utilisation ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'activité économique projetée
5	Des impératifs tenant à l'exercice de l'autorité publique ou à des considérations de sécurité publique le justifient
6	Prolongation d'une autorisation existante, sans que sa durée totale ne puisse excéder celle prévue à l'article L2122-2 (durée fixée de manière à assurer l'amortissement éventuel)

Suivi des demandes d'occupation du domaine public dans le cadre de l'ordonnance du 1er juillet 2017 - du 1er octobre au 31 décembre 2019

LOCALISATION			Pétitionnaire (demandeur)	Pétitionnaire (exécution)	date reception	Nature de l'occupation			Permission de voirie ou autre titre d'occupation				Dérogation (art. L2122-1-3 CG3P)	
Commune	RD	situation : voie				objet	objet détaillé	Activité économique	N°	Signée le	Date d'effet	Expire le	cas	Justification particulière
Montrouge	906	165-173, avenue Pierre Brossollette	SPIE BATIGNOLLES M. Jérémy De Sousa 5, chemin des Maures 91340 Ollainville	SPIE BATIGNOLLES 113, avenue Aristide Briand 94743 Arcueil Cedex	16/10/2019	emprise de chantier	Emprise de chantier palissade ancrée L 10ml X l 2 ml = 20m²	Installations de chantier	190305MONAKcPVR	20/11/2019	20/11/2019	31/08/2020	4	A proximité du projet immobilier/terrain du projet immobilier
Montrouge	50	1, place Jean Jaurès	SARL JPC Le RUBEO MONTE M. Philippe Cavaille 1, place de la Libération 92120 Montrouge	SARL JPC Le RUBEO MONTE M. Philippe Cavaille 1, place de la Libération 92120 Montrouge	08/11/2019	terrasse fermée	Renouvellement de l'ODP pour une terrasse fermée du 01/01/2020 au 31/12/2024	Installations commerciales	190335MONAKrenTER	25/11/2019	01/01/2020	31/12/2024	4	Mitoyenneté de la zone occupée avec le commerce